



Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Adresse de gestion :

Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :

CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :

06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com

<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

**STAGE D'ETE 2026
DE BADMINTON
PONT DE SALARS
DU 17/08 AU 21/08**

PRESENTATION

Lieu

Le stage d'été se déroulera à l'Anse du Lac à Pont de Salars, en Aveyron :

Centre de vacances

Route du Vibal

Base nautique l'Anse du Lac

12290 PONT DE SALARS

L'Anse du Lac est un centre de vacances de la Ligue de l'Enseignement de l'Aveyron. Il est implanté au bord du lac de Pont de Salars dans un parc boisé à 700 mètres d'altitude, à 30 minutes du Viaduc de Millau et à 25 kilomètres de Rodez.

Les entraînements auront lieu dans le gymnase municipal de Pont de Salars à 100 mètres de l'Anse du Lac. Equipement de qualité disposant de 7 terrains de badminton tracés.



Dates & Horaires

Une session est possible :

- Du lundi 17 au vendredi 21 août 2026

Le séjour débute le lundi à partir de 9h00 (accueil de 9h à 10h) jusqu'au vendredi suivant à 17h00.

Déroulement de la semaine

La semaine comprendra entre 18 et 25 heures d'entraînement de badminton dont la moitié en demi-groupe. Le séjour sera agrémenté d'autres activités sportives :

- Canoë
- Stand up Paddle
- Plage
- Aquapark

Attention, le rythme est assez intense, prévoir une reprise de l'activité physique en amont du stage afin de pouvoir profiter pleinement de celui-ci.

Objectifs & Groupe

Le groupe sera composé de 24 jeunes au maximum de Benjamin 1^{ère} année à Cadet 2^{ème} année de la saison 2025/2026. Les Juniors mineurs seront acceptés sous réserve de place. Le groupe sera sous la responsabilité de 2 cadres minimum, ce qui permettra un accompagnement et des conseils personnalisés.

Les objectifs des encadrants et du Comité sont de :

- Permettre aux jeunes de retrouver la raquette, l'activité physique et le plaisir d'être ensemble.
- Assurer une reprise optimale de la pratique du badminton après les mois d'inactivité de l'été, afin de performer dès le début de la saison 2026-2027.
- Rendre les jeunes plus autonomes aussi bien dans leur entraînement que dans la vie en collectivité et dans les activités de pleine nature.

- Individualiser au maximum les conseils aux jeunes et permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe pour qu'il puisse optimiser ses entraînements.

Le groupe sera divisé en deux selon le niveau de chacun. Un groupe pratique le badminton pendant que l'autre pratique les autres activités, sauf lundi et vendredi (journées badminton pour tous).

Transport

Durant le séjour, les déplacements s'effectueront à pied. Les lieux d'hébergement, d'entraînement badminton et des autres activités sont situés sur un même site.

Le transport jusqu'au centre vacances de l'Anse du Lac reste à la charge des familles.

Encadrement

Les sessions de badminton seront encadrées par :

- Emmanuel Nouviale – Agent de développement du Comité départemental de badminton de l'Aveyron – Educateur sportif – Responsable du stage
- Patrick Pelat – Entraîneur – BEES 1° option badminton

Les activités extérieures seront encadrées par des éducateurs diplômés d'état.

L'encadrement de la vie quotidienne est assuré par des animateurs de l'Anse du Lac.

Hébergement

Les stagiaires seront hébergés dans des chalets, comprenant de 4 à 9 lits.



Repas & Activités

Les repas seront pris sur le site de l'Anse du Lac, le goûter sera pris sur le lieu des activités.

Le badminton se déroulera par groupe de niveau le matin ou l'après midi et parfois le soir sur proposition de l'encadrement.

Les activités extérieures se feront par demi-groupe.

Les soirées seront organisées par les animateurs en fonction de l'envie et de la fatigue des jeunes et des séances de badminton du soir.

La plage à 100 mètres (baignade surveillée) permettra aux enfants de se baigner sous la responsabilité des animateurs.

Tarif

Le prix du stage en pension complète est de 400 € (joueurs licenciés en Aveyron) ou de 440 € (pour les licenciés hors département) ; il comprend :

- L'hébergement en chalet, avec sanitaires complets
- La fourniture des draps, housses de couette, taies de traversin
- Les repas du lundi midi au vendredi midi suivant (petit déjeuner, 2 repas et goûter)
- L'encadrement et l'accès au gymnase
- Les activités annexes comprises au programme
- Les volants sur les sessions d'entraînements
- L'assurance individuelle avec assistance rapatriement
- Trois séances d'activités sportives hors badminton
- Un repas au barbecue

Inscriptions

Le dossier d'inscription (fiche d'inscription) est à nous retourner accompagné d'un chèque de caution de 200 € à l'ordre du Comité départemental de badminton de l'Aveyron à l'adresse suivante :

AVEYRON badminton, chez A2E
Résidence La Boriette – Bâtiment B1
Rue Vieussens
12000 RODEZ

Les inscriptions seront prises en compte au fur et à mesure de la réception de celles-ci par le Comité. Les inscriptions n'étant pas accompagnées du chèque de caution ne seront pas prises en compte.

Merci de nous écrire en amont sur l'adresse mail du Comité (comitebad12@gmail.com) afin que nous puissions prendre connaissance de votre souhait d'inscription.

Paiements

Le coût du stage devra être réglé dans sa totalité le lundi 17 août 2026 au plus tard ; l'encaissement sera réalisé après le stage.

Vous avez la possibilité de payer par chèque bancaire, par virement (faire la demande de RIB), en chèque vacances (aide CE acceptée) ou en espèces.

Le règlement en plusieurs versements est possible.

Annulation

Pour organiser ce stage, un hébergement a été réservé par le Comité départemental de badminton de l'Aveyron.

En cas de désistement après le 1^{er} juillet 2026, le chèque de caution sera encaissé. Il ne sera pas encaissé seulement si la place laissée libre par votre enfant est pourvue par un autre jeune.

Dans le cas où 2 mois avant le début du stage la session compte moins de 12 inscrits, elle pourra être annulée. Le chèque de caution sera alors restitué ou détruit, à la convenance de la famille.

Il n'y aura aucun remboursement après le début du stage pour quelques motifs que ce soit.

Assurance

Les stagiaires devront être couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident de leur responsable légal. Le nom et le numéro de compagnie d'assurance sont à préciser dans la fiche d'inscription.

Trousseau

Nous vous demandons de porter une attention particulière à l'équipement de votre enfant et de veiller à ce qu'il ne manque de rien au cours du séjour.

Pour la vie quotidienne :

- Sous-vêtements en quantité suffisante
- 4-5 paires de chaussettes
- 1 pyjama
- 2 pulls ou sweats chauds
- 2 pantalons
- 3 shorts
- 1 veste de pluie (anorak ou k-way)
- 4 à 5 tee-shirts
- 1 serviette de toilette
- 1 gant de toilette
- Trousse de toilette
- Paquets de mouchoirs

Pour le badminton :

- 2 raquettes
- 6 à 8 tee-shirts
- 3 shorts
- Des chaussures de badminton (pour la salle)
- 1 corde à sauter
- Barres de céréales
- Gourde

Pour les activités :

- 1 maillot de bain
- 1 serviette de plage
- 1 paire de running (activités sportives)
- 1 paires de sandales ou tongs
- Crème solaire
- Casquette ou chapeau
- 1 sac à dos
- Lunettes de soleil

Vous pouvez prévoir un peu d'argent de poche pour votre enfant. Vous pouvez soit lui en laisser la responsabilité soit le confier aux adultes en début de séjour.

Nos attentes

Le Comité départemental de badminton de l'Aveyron inscrit toutes ses activités de vacances dans le cadre général de la protection des mineurs. Ceci implique pour chaque responsable de faire respecter un certain nombre d'interdictions réglementaires. Ainsi en est-il des dispositions relatives à l'usage du tabac, de l'alcool ou des drogues par les mineurs.

Le Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'inscrit aussi par ses orientations éducatives, dans une démarche de prévention contre tous les mécanismes de dépendance abusive et pour une réelle éducation à la santé sous toutes ses formes.

En conséquence, tout manquement à ses dispositions pourra entraîner de la part du responsable du stage, des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du jeune, le retour étant alors à charge du responsable légal.

Par ailleurs, comme indiquée dans une note du Ministère de la Jeunesse et des Sports, nous insistons sur les consignes de sécurité élémentaires, comme ne pas s'isoler ni accepter d'être accompagné par une personne inconnue sans la présence d'un animateur ou sans que celui-ci en soit informé.

A ce titre, les mouvements dans l'enceinte et hors du lieu d'hébergement seront fortement réglementés et nous comptons sur la compréhension des jeunes pour faciliter le déroulement du séjour.

Merci de votre aide et de votre compréhension

Renseignements & Informations

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :
Emmanuel Nouviale (Agent de développement du Comité)
06 27 30 21 77
comitebad12@gmail.com

Vous pouvez aussi contacter le centre de vacances de l'Anse du Lac :
Laurent Garot (Directeur)
L'Anse du Lac - Route du Vibal – 12290 PONT DE SALARS
05 65 46 83 08 – 06 77 29 34 38
ansedulac@ligueenseignement12.org